

## **Fonctionnement de la RCP nationale ONCOVIH**

### **Règlement intérieur (Décembre 2018)**

- La RCP nationale ONCOVIH se tient deux fois par mois de 17h45 à 19h00 dans le service d'Oncologie Médicale, RDC du Pavillon Jacquart, hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Cette RCP étant nationale, elle peut être suivie en web-conférence dans tous les centres partenaires en France métropolitaine ainsi que dans les DOM-TOM.
- La RCP est coordonnée par le Professeur Jean-Philippe SPANO (Oncologie médicale) et le Docteur Isabelle POIZOT-MARTIN (Immuno-Hématologie VIH).
- Les personnes suivantes (membres permanents) participent à la RCP :
  - Chef de projet : Madame Marianne VEYRI
  - Hématologie : Professeur François BOUE, Docteur Sylvain CHOQUET
  - Immunologie : Professeur Brigitte AUTRAN, Docteur Amélie GUIHOT
  - Infectiologie : Professeur Christine KATLAMA, Docteur Alain MAKINSON, Docteur Isabelle POIZOT-MARTIN, Docteur Romain PALICH, Docteur Marc-Antoine VALANTIN
  - Oncologie médicale : Docteur Aurélien GOBERT, Professeur Jean-Philippe SPANO
  - Oncologie radiothérapie : Professeur Florence HUGUET, Professeur Philippe MAINGON, Docteur Laurent QUERO
  - Pharmacologie : Docteur Rodolphe GARRAFO, Docteur Caroline SOLAS
  - Pneumologie : Professeur Jacques CADRANEL, Docteur Armelle LAVOLE, Docteur Aurélie VILLEMMAIN
  - Virologie : Docteur Aude JARY, Professeur Anne-Geneviève MARCELIN, Madame Katia SOULIE
- La présence d'au moins 3 médecins de spécialité différente est le minimum requis pour que la RCP soit valide.
- Les médecins ne faisant pas partie des membres permanents de la RCP mais désirant présenter leur fiche peuvent assister à la RCP que ce soit en présentiel ou par l'intermédiaire de la web-conférence.
- L'organisation de la RCP est assurée par le chef de projet CANCERVIH.
- Les dossiers présentés concernent tous les cancers chez les personnes infectées par le VIH.
- Les dossiers présentés font l'objet d'un remplissage préalable d'une fiche anonymisée qui est envoyée quelques jours avant la RCP au chef de projet CANCERVIH puis aux membres permanents de la RCP.
- Le cas clinique et les éléments clefs du dossier anonymisés (antécédents des traitements ARV, pathologie, biologie, radiologie...) sont présentés de manière synthétique soit directement par le médecin référent, soit par l'un des membres permanents de la RCP.
- La discussion, animée par les coordonnateurs, est collégiale.
- La recommandation est saisie sur la fiche le lendemain de la RCP puis est envoyée aux membres présents à la RCP pour correction. Lorsqu'un consensus ne peut être établi, ce fait est noté et les différentes options sont saisies. La fiche remplie est ensuite envoyée au médecin qui a fait la demande.
- Les recommandations se basent sur le thésaurus publié et régulièrement mis à jour par l'INCa, et consultables en ligne : <http://www.e-cancer.fr/soins/recommandations> ainsi que sur le rapport Morlat sur la Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH, publié en 2013 (en particulier le Chapitre 7 pour la partie oncologique) et mis à jour en 2017.